

La lettre Roug  enne

N   27 - mars - avril 2026



Roug   rugit mais ne rugit

Mesdames, Messieurs,

Notre calendrier est ponctu   de dates comm  moratives, d'ordre national comme le 8 mai ou le 11 novembre et d'ordre local, en m  moire des maquis de notre territoire, des fusill  s de la Sabli  re de Ch  teaubriant ou des d  port  s r  sistants du r  seau Buckmaster de Ferc   Roug   Soulvache.

Nous vivons dans un pays libre et souverain gr  ce au sacrifice de tous ces combattants alors m  me que de nombreux conflits perdurent    travers le monde. A chaque fois que nous honorons la m  moire de nos a  n  s qui ont r  sist   ou sont morts au combat, nous devons aussi penser    tous ceux qui subissent la guerre ou la r  pression.

C'est en conscience de la r  alit   de notre monde que nous devons partager le devoir de m  moire.

Jean-Michel Duclos

L'actualit  

  lections municipales et communautaires 2026

* LES   LECTIONS SE D  ROULERONT LES 15 ET 22 MARS 2026

Deux bureaux de vote seront ouverts de 8h00    18h00, situ  s 1 rue de la Gare :

- **Bureau n   1 :** Salle du Conseil Municipal - 906   lecteurs (au 19/02/2026)
- **Bureau n   2 :** Salle des   lections - 854   lecteurs (au 19/02/2026)

Vous pouvez v  rifier votre situation   lectorale en ligne :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

ou contacter la mairie.

* LE R  LE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Les conseillers municipaux repr  sentent les habitants, participent aux d  cisions locales et aux commissions. Ils transforment les id  es en projets concrets pour la commune.

- 19 conseillers municipaux
- 3 conseillers communautaires repr  senteront la commune    la Communaut   de Communes de Ch  teaubriant/Derval

Les   lections ont donc un impact    la fois **local et intercommunal**.

* MODALIT  S DE VOTE

Le scrutin est de liste paritaire, proportionnel,    deux tours :

- Alternance stricte femme/homme.
- Liste compl  te et sans modification de pr  sentation.
- Panachage interdit (impossibilit   de rayer des noms).

- Si une liste obtient la majorité absolue au 1er tour, il n'y a pas de 2nd tour.

* CONTRÔLE DE L'IDENTITÉ A MOMENT DU VOTE ET VÉRIFICATION ÉTAT CIVIL

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, une **pièce d'identité originale** est obligatoire pour voter. Une photographie ou un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés.

Pour les électeurs français : CNI ou Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)

Pour les ressortissants de l'union européenne inscrits sur la liste complémentaire municipale : CNI ou Passeport (en cours de validité), ou titre de séjour

Vous pouvez aussi présenter : un permis de conduire sécurisé ou permis de conduire rose cartonné édité avant le 19/01/2013, carte vitale avec photo, carte du combattant (en cours de validité) avec photo.

La **carte électorale n'est pas obligatoire** et ne remplace pas une pièce d'identité.

* LE VOTE PAR PROCURATION :

Un électeur A (le mandant) peut donner procuration à un autre électeur B (le mandataire), (même inscrit dans une autre commune, mais il devra voter dans le bureau du mandant). Un mandataire ne peut détenir **qu'une seule procuration établie en France**.

La démarche peut se faire :

- En ligne via FranceConnect (puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire).
- En ligne, avec une identité numérique certifiée France Identité, maprocuration.gouv.fr
- Ou auprès de la police, ou à la gendarmerie, ou au tribunal judiciaire en complétant le formulaire cerfa n°14952*03, imprimé sur 2 feuilles (pas de recto verso).

Il est conseillé d'effectuer la demande **le plus tôt possible**.

Vérifier que vous avez donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Agenda

Vendredi 6 mars

Portes ouvertes
École Saint-Joseph

 École Saint-Joseph
Horaires : 16h30 à 18h30

Samedi 7 mars

Soirée Choucroute
E.S.R. Foot et Volley

 Espace Herminette
Horaires : 20h00

Mercredi 18 mars

Concert de la classe de Percussion
du Conservatoire de musique de
Châteaubriant

 Espace Herminette
Horaires : 16h00

Vendredi 27 mars

Les petits spectacles du vendredi
soir - Communauté de Communes

Cirques - Vestiges

 Espace Herminette
Horaires : 18h30

Samedi 25 Avril

Cérémonie de la Stèle
Association des Résistants Déportés
Fercé-Rougé-Soulvache

10h30 Cérémonie religieuse
11h15 Cérémonie civile à la stèle

Horaires : 16h00 à 20h00

Samedi 25 Avril

Tournois de Badminton
ESR Badminton

 Salle des sports
Horaires : 14h00

Samedi 25 et dimanche 26 avril

46^{ème} Foire Commerciale de
printemps
Union des artisans et commerçants
de Rougé
Thème : les Héros du quotidien

 Espace Herminette
Samedi 25 avril : 14 h 00 - 19h00
Dimanche 26 avril : 10h00 - 18h00